



**HAL**  
open science

# De d'Omalius d'Halloy à la régionalisation de la Belgique. Deux cents ans decartographie géologique.

Eric Groessens

► **To cite this version:**

Eric Groessens. De d'Omalius d'Halloy à la régionalisation de la Belgique. Deux cents ans decartographie géologique.. 2005. halshs-00005663v1

**HAL Id: halshs-00005663**

**<https://shs.hal.science/halshs-00005663v1>**

Preprint submitted on 15 Nov 2005 (v1), last revised 17 Nov 2005 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# De d'Omalius d'Halloy à la régionalisation de la Belgique. Deux cents ans de cartographie géologique.

par Eric GROESSENS

Chef de travaux au Service géologique de Belgique (IRScNB) et professeur à l'Université catholique de Louvain

---

## Résumé :

Les carrières successives de d'Omalius d'Halloy (1783-1875), qui l'ont vu passer d'une brillante période scientifique aux plus hautes fonctions administratives et politiques, suffiraient à elles seules à démontrer le côté exceptionnel de ce gentilhomme condrusien. Cette carrière scientifique débute par des longs parcours à pieds d'une grande partie de l'Empire français et des régions limitrophes, il en comprit la structure géologique dans son ensemble. La carte géologique qu'il édifia à partir de ses seules notes, constitue le canevas de base, parfaitement reconnaissable, de toutes les cartes géologiques établies ultérieurement.

## 1 - J.B.J. d'Omalius d'Halloy (1783-1875)

Même si les origines de la Géologie sont lointaines;“ Au moment même où la science prenait un de ses plus grands essors (...) la Belgique, on peut le dire à son honneur, fut une des premières nations où la géologie entra dans la voie rationnelle et vraiment scientifique, grâce aux travaux de d'Omalius d'Halloy, travaux mémorables dans la science belge ”.(M. Mourlon, 1880)

Décrire la vie et l'œuvre de celui qui est désigné, à juste titre, comme le père de la géologie en Belgique est hors de propos et nécessiterait plus d'une centaine de pages. Ed. DUPONT (1876) l'a brillamment fait et nous nous contenterons donc d'esquisser à grands traits sa vie qui fut exceptionnellement longue, à une époque de grands bouleversements, qui l'on contraint à s'accommoder à tous les régimes politique. Jean Baptiste Julien d'Omalius d'Halloy était né à Liège en 1783, fils unique d'une famille d'aristocrates.

En 1801, il se rend à Paris pour parfaire son éducation et apprendre les usages de la bonne société. Mais délaissant les occupations mondaines, il suit les leçons des grands professeurs du Muséum d'Histoire naturelle, parmi lesquels Cuvier, Haüy et Lamarck.

Dès 1804, à l'occasion d'un voyage en Lorraine et dans les Vosges, il entame la rédaction de ses carnets de voyages, indiquant méthodiquement les localités traversées et le kilométrage de ses étapes quotidiennes. En une dizaine d'années, de 1804-1813, d'Omalius a parcouru quelque 25 000 kilomètres à pieds à travers l'Empire français.

Au cours de ce périple, il est frappé par le passage brusque des couches inclinées en tous sens du Condroz et de l'Ardenne aux bancs quasi horizontaux qu'il rencontre sur sa route à partir de Sedan. En rentrant, en 1805, de son troisième séjour à Paris, par Rouen et Douai, il observe que dans cette dernière localité, on exploite, sous la craie, le même charbon qu'à Liège. A Bavay, il trouve des calcaires identiques à ceux de Givet et dans l'Avesnois, ceux du

Condroz. Il venait donc de reconnaître la limite occidentale du massif primaire belge et son prolongement vers le Boulonnais, sous la craie et le terrain tertiaire<sup>2</sup>.

Il lui restait à rechercher les limites septentrionales et suivre son prolongement vers l'Allemagne, ce qu'il fit l'année suivante. Il publie au passage diverses notes dont une "Sur la disposition des couches du coteau de Durbuy"<sup>3</sup> dans laquelle figurait le fameux anticlinal dominant la petite ville qui est appelé depuis "Anticlinal d'Omalius". Au cours de la seconde moitié de cette même année, il traverse la Belgique en tous sens au cours d'une excursion pédestre de plus de seize cents kilomètres.

En 1807, il se lance vers les Vosges et le Jura suisse et émet le principe que « dans un même bassin, les couches inclinées sont toujours plus anciennes que les couches horizontales ». Il revient en suivant la vallée du Rhin, ce qui lui permet de faire de nombreuses nouvelles observations<sup>4</sup>.

A 25 ans, il a sept ans de pratique de la géologie à son actif, a parcouru près de 8000 km à pieds et décide de publier son premier ouvrage important : "Essai sur la géologie du nord de la France" qui reçoit un accueil enthousiaste et lui vaut d'emblée une notoriété des plus flatteuses. Il conçoit alors l'audacieux projet d'étendre ses recherches à l'ensemble de la France et d'en classer tous les terrains d'après leurs relations d'âge, de composition et d'origine. En 1809, il met son projet à exécution par une exploration circulaire de l'Empire qui passe par Dijon, Lyon, Genève, le Val d'Aoste, le Piedmont, Nice, Marseille puis remonte le Rhône jusqu'à Orange. Après avoir visité Toulouse, il gravit les Pyrénées et recoupe le bassin de Bordeaux, se retrouve dans le Poitou et enfin à Angers où il reconnaît les ardoises. Il rentre à Halloy par Alençon et Saint-Quentin clôturant un voyage de plus de quatre mille kilomètres.

Alors qu'il se livrait à la rédaction des notes recueillies au cours de son dernier voyage, un décret de Napoléon nomma d'office sous-lieutenants tous les fils de familles de nos provinces (1810). La famille cherche, en vain, à le faire entrer dans l'administration civile, mais notre savant a d'autres idées. Sachant que l'empereur cherchait à entourer son règne d'un maximum de gloire, d'Omalius court à Paris plaider sa cause. Ce ne fut pas chose facile, mais grâce à Coquebert de Mombret, directeur de la statistique, il échappe « au dangereux honneur de porter l'épaulette ». Celui-ci avait conçu le projet d'une description générale de l'Empire basée sur la nature du sol. D'Omalius fut recruté pour dresser la carte minéralogique de l'Empire. Mission qui le mène sur les routes de France, d'Italie, de Croatie, de Bavière et du Wurtemberg.

Après un dernier voyage en Bretagne, il achève le tracé de sa carte géologique qu'il remet au Conseil des Mines, en 1813, avec un mémoire explicatif. Les événements allaient considérablement retarder la publication de cette œuvre : en 1813, les alliés ont défait la Grande Armée à Leipzig, la fin de l'Empire est proche. Ses responsabilités de Maire de Braibant, poste qu'il occupe depuis 1811, contraignent d'Omalius à interrompre ses activités scientifiques. Dès 1814, suite à l'invasion de la Belgique, l'administration impériale est démantelée et, cédant aux pressions, d'Omalius accepte successivement plusieurs fonctions

---

<sup>2</sup> D'OMALIUS D'HALLOY J. B., « Sur le gisement d'anthracite nouvellement découvert, par J.J.d'Omalius d'Halloy, dans le Département de l'Ourthe », Journal des Mines, t XXI, 1807, pp 405-408

<sup>3</sup> D'OMALIUS D'HALLOY J.B.J., « Notice sur la disposition des couches du coteau de Durbuy (Sambre-et-Meuse), Journal des Mines, t.XVIII, 1807, pp.475-480.

<sup>4</sup> D'OMALIUS D'HALLOY J.B.J., « Essai sur la Géologie du Nord de la France », Journal des Mines , n°140 et suivants. 1809.

administratives. Guillaume 1er le nomme Gouverneur de la Province de Namur et en 1827, le roi l'élèvera au rang de Conseiller d'Etat.

En 1822, la carte géologique de France (Echelle 1/4.000.000) est éditée et commentée dans les Annales des Mines<sup>2</sup>. Une édition prolongée jusqu'à l'Angleterre sera publiée en 1828..Une carte, plus détaillée, était encore prévue mais ne parut jamais.

Oeuvre magistrale qui, écrit ED. DUPONT, "créait le canevas géologique de l'Europe occidentale, assurant à son auteur le rôle de l'un des principaux fondateurs de la géologie sur le continent."

Après la Révolution belge, d'Omalius, revenu à la géologie et voyant ses travaux inédits dépassés, s'oriente vers la rédaction de livres didactiques et philosophiques. et renoua, à partir de 1848, avec la politique en acceptant un mandat de sénateur.

Adeptes convaincu du transformisme auquel il consacre plusieurs notes et évoque une découverte que son collègue Van Beneden venait de faire : le phénomène de néoténie. dans lequel il vit un possible mécanisme de transformation des espèces. (E. Groessens & M-CI Groessens-Van Dyck, sous presse)

En 1874, âgé de 91 ans, l'infatigable savant, après avoir assisté aux funérailles de son ami A. Quetelet, part seul étudier les dépôts de limon de la Senne. Frappé de congestion, il est ramené chez lui sans connaissance et s'éteint le 15 janvier 1875.

## 2. La Période Hollandais (1815-1830)

Nous ne savons pas si d'Omalius, gouverneur de province lors de la Période hollandaise (1815-1830), est intervenu auprès du roi des Pays-Bas pour la création d'un Comité technique chargé de recueillir les matériaux nécessaires à la confection d'une carte géologique du royaume. Cette charge sera confiée à des officiers du Génie qui établiront un certain nombre de rapports et récolteront des échantillons.

De la même période hollandaise, nous avons retrouvé le texte d'un Arrêté royal du 2 octobre 1817, créant un Dépôt central de minéralogie et de géologie nationale, qui doit être l'ancêtre de l'actuel Service géologique de Belgique. Ce dépôt, établi auprès du Ministère du " Waterstaat " et des Travaux publics, vise à récupérer et à rassembler "tous objets intéressant la minéralogie, la géologie ou l'histoire, qui pourront être découverts dans des fouilles ou travaux effectués dans le royaume, etc." de même, "tout titulaire d'autorisation ou de concession pour l'exploitation de mines, sera tenu d'adresser gratuitement au dit dépôt une série complète des produits de son exploitation." Un Arrêté royal du 25 janvier 1841, transfère le dépôt de géologie et de minéralogie à l'Ecole spéciale des Mines créée auprès de l'Université de Liège en 1838, et prévoit que les objets intéressant l'histoire, qui seraient trouvés dans les fouilles, continueraient à être déposés au Musée de Bruxelles (Art.5).

En 1816, l'Académie - fondée en 1772 par l'impératrice Marie-Thérèse - venait d'être reconstituée. Ce corps savant mit au concours successivement la description géologique de chacune de nos provinces: le Hainaut fut publié par Drapiez, en 1823; la province de Namur, par Cauchy, en 1825; le Luxembourg, par MM. Steininger et Engelspach-Larivière, en 1828; la province de Liège par Dumont et Davreux, en 1832; enfin celle de Brabant par Galeotti, en 1837. Passer en revue ces savants précurseurs serait fastidieux, l'un d'entre-eux André Dumont mérite quelques commentaires.

---

<sup>2</sup> d'OMALIUS d'HALLOY, J.B.J., "Observation sur un essai de carte géologique de France, des Pays-Bas et des contrées voisines, notice accompagnant l'essai d'une carte géologique de la France, des Pays-Bas et de quelques contrées voisines" Annales des Mines, t VII. p 335, 1822

### 3.- André Dumont (1809-1857)

Le Mémoire d'André (Hubert) Dumont sur la constitution géologique de la province de Liège (1832) ouvrit une ère nouvelle pour la géologie de notre pays. d'Omalius nommé rapporteur, écrivit: "que chacun des trois mémoires est une bonne description géologique de l'une de nos plus intéressantes provinces,(...) mais le premier se distingue d'une manière éminente par l'exactitude et l'étendue des détails, ainsi que par l'importance et la nouveauté des considérations générales qui s'y trouvent." L'auteur de ce mémoire n'avait que 19 ans et d'Omalius "ne savait pas s'il s'agissait de découvertes réelles ou des inventions d'une imagination ardente." Pour lui, il s'agissait d'un travail si remarquable pour qu'il n'en connut pas l'auteur, et « trop extraordinaire pour que je ne désirasse pas d'en avoir la démonstration."

Ce jeune savant, "qui semblait n'avoir que 15 ans" en 1828, était arpenteur et géomètre des mines. Ces premières occupations ont sans doute influé beaucoup sur la tendance stratigraphique de sa méthode. Alors que d'Omalius avait divisé ce qu'il appelait les terrains primordiaux en trois unités, Dumont, grâce à l'emploi méthodique de la stratigraphie, en établit l'ordre de succession. Il reconnaît l'allure du terrain anthraxifère, dans lequel il distingue quatre systèmes, disposés en selles et bassins dont les ondulations expliquent le nombre de bandes calcaires du Condroz, variable suivant les localités. G. Dewalque (1878) appelle "ce résultat la plus grande découverte stratigraphique du siècle : il persiste à croire qu'aucune autre n'en dépasse l'importance. Son mérite, en effet, n'est pas exclusivement local : c'est un modèle de méthode rigoureuse, dont l'influence se reconnaît bientôt dans les travaux contemporains."

Après son succès au concours de 1830, Dumont chercha à compléter ses études : inscrit à l'université de sa ville natale, il obtint le grade de docteur en 1835 et devint, la même année - et jusqu'à sa mort en 1857 - professeur dans cette Université. A partir de ce moment, et sur ordre du gouvernement, il se lança dans le levé détaillé de la carte géologique de Belgique. Il en présenta, en 1849, un exemplaire manuscrit de la première carte au 1/160 000, en neuf feuilles à l'Académie. Elle fut commercialisée en 1853. La seconde carte, sur laquelle les terrains récents étaient enlevés, parut en 1856. En 1849, il avait déjà fait paraître la "Carte géologique de la Belgique et des contrées voisines" à l'échelle du 1/80.000. Il est à remarquer que Dumont n'accordait aucune valeur aux fossiles, il fit même à l'Académie une communication "Sur la valeur du caractère paléontologique en géologie" dans laquelle il dénonçait les applications de cette science.

Il jugea à propos de donner aux différentes divisions des noms tirés de localités, tels que Landénien, Bruxellien, Tongrien, Diestien, etc. Il fit de même pour les autres subdivisions de l'échelle stratigraphique. Actuellement, la plupart de ces noms sont encore mondialement utilisés. Mais hélas! Dumont, atteint d'une violente fièvre cérébrale dont il ne se remit jamais complètement, mourut à peine âgé de quarante-huit ans.

Son fils André DUMONT (1847-1920) professeur à l'Université catholique de Louvain est l'inventeur des mines de charbon du Limbourg qui firent la prospérité de notre pays pendant plus d'un siècle. Je le cite car père et fils sont souvent confondus

Jules Gosselet (1832-1916), Professeur à l'Université de Lille, publiera en 1888 "l'Ardenne" accompagnée d'une carte, à l'échelle du 1/320.000°, qui tout en étant relativement proche de celle de Dumont, en corrigeait certaines lacunes.

### 4.- Gustave Dewalque, Edouard Dupont et la crise de la géologie belge à la fin du XIXème siècle.

En 1860, la Société géologique de France vient visiter l'Ardenne et une réunion, restée célèbre, se tient à Liège. Ed. Dupont (1841-1911) qui avait déjà publié des cartes de la région de Dinant, y émit l'idée de l'existence d'une sédimentation particulière, localisée en certains points des mers carbonifères, connue sous le nom de la "Théorie des lacunes". G. Dewalque (1826-1905) qui avait succédé à A. Dumont à l'Université de Liège, ne pouvait guère adopter les vues de celui-ci et ce n'est qu'après un quart de siècle de discussions, souvent dramatiques, que le Chanoine H. de Dorlodot (1855-1929) est parvenu à démontrer la véracité des opinions de Dewalque. Ce n'était là que les prémices d'un roman à épisodes, magnifiquement décrit par F. Boulvain (1993)

Aucune discipline de la géologie n'échappa à l'investigation de Dewalque et dès la création, en 1873, de la Société géologique de Belgique, il y consacra toute son énergie. Très vite, dans son esprit, la société qu'il avait fondée devait prendre l'initiative d'un mouvement en vue de la confection d'une carte géologique de la Belgique à grande échelle. Il en parla pour la première fois en 1875 et son projet fut accueilli avec enthousiasme mais il fallut bien du temps et des pérégrinations administratives avant que ne soit publiée la première carte détaillée et créé le Service géologique de Belgique.

"Dupont, comme l'écrivait F. Stockmans en 1965 "fut autoritaire, comme il arrive et convient à toute personne chargée de direction, parfois jusqu'à l'entêtement dans l'erreur. Il s'aliéna les sympathies de personnages sans doute plus autoritaires encore. Heureusement, le demi-siècle écoulé depuis son décès, aura fait ressortir dans tout son éclat ce que la science belge doit à cet éminent géologue ayant relégué de tristes querelles personnelles au second plan."

A l'âge de 27 ans, il devient directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.

En 1875, l'Académie chargeait Dewalque, Dupont et Briart de faire un rapport sur l'opportunité de lever une nouvelle carte géologique et l'année suivante, le ministre de l'Intérieur questionne une "Commission instituée à l'effet de procéder à l'étude préalable des questions qui se rattachent à l'exécution d'une carte géologique de la Belgique à grande échelle". Très rapidement le débat au sein de cette commission s'envenima, sur l'échelle à adopter d'abord, sur le principe d'exécution ensuite. Boulvain résume les points de vue de la manière suivante " Dewalque défendait l'idée d'une commission composée de géologues, nommés par le Roi, exécutant le travail sous la responsabilité administrative et scientifique de son président. Cette commission pouvait adjoindre des collaborateurs et éventuellement, créer un service spécial pour accélérer le travail. Le projet du capitaine Hennequin, professeur à l'Ecole de guerre, comportait une commission composée de géologues et de fonctionnaires, nommés par le Roi, relevant du Ministère de l'Intérieur. La commission gèrerait des conventions avec des géologues désirant collaborer aux levés de la carte ("géologues libres") et contrôlerait un "service géologique administratif", dépendant du Musée royal d'Histoire naturelle., chargé du levé officiel.

Malgré des interventions des membres de la Société géologique auprès du ministre et de la Chambre, visant entre-autres à rattacher le levé de la carte à l'Ecole des Mines de l'Université de Liège, un arrêté royal du 16 juillet 1878, confia la réalisation de la Carte géologique de la Belgique au directeur du Musée et créait la "Commission de la carte géologique de Belgique", ressortant du Ministère de l'Intérieur et composée d'académiciens et de fonctionnaires et la création d'un Service géologique rattaché au Musée royal d'Histoire naturelle. Cet arrêté prévoyait la conclusion de conventions avec des "géologues libres". On écartait donc l'initiateur du projet – Dewalque – de la direction de cette œuvre. Aussi Lohest remarquait-il en 1911 : " La lutte commence, lutte dirigée par un seul homme contre une institution officielle". " Lutte aveugle, écrivait Stockmans, qui se traduit par une polémique acharnée, avec tout ce que ce mot comporte de péjoratif, qui amena Dupont à se raidir et à ne

pas toujours accepter des remarques justifiées de collègues membres de la Commission administrative de la Carte, en même temps que géologue de grande valeur.”

Le projet de Dewalque prévoyait que s'était la Commission qui avait la responsabilité des échelles stratigraphiques et les imposait aux collaborateurs. Pour Dupont, les géologues se verraient confier un étage à lever dans toute l'étendue du pays et mettraient leur propre échelle stratigraphique au point.

L'équipe de cartographes du Musée rassemblait Ed. Dupont, pour le Carbonifère et M. Mourlon, pour le Dévonien qui furent rejoints par E. Van den Broeck, A. Rutot et J.C. Purves pour les couches secondaires, tertiaires et quaternaires. Comme l'a souligné F. Boulvain, on aura donc deux types de cartes au 1/20.000: des cartes levées par les géologues du Musée ou assimilés, faisant partie de la carte officielle et portant la mention "Carte géologique de la Belgique, dressée par ordre du Gouvernement" et les cartes des collaborateurs, portant la mention "Ministère de l'Intérieur, Commission de la Carte géologique de Belgique"

Pour ne pas simplifier les rapports entre institutions, l'impression de ces premières cartes ne fut pas confiée à l'Institut cartographique militaire, mais à un imprimeur de Leipzig. Les rapports entre Dupont et les "géologues libres s'envenimeront aussi très rapidement. La polémique se cristallisait au sein de la Société géologique de Belgique entre Dewalque et Aimé Rutot (1847-1933) et était répercutée à la Chambre des représentants. En 1882, la Commission de la carte géologique était dissoute et remplacée par une "Commission de Contrôle de la carte géologique de la Belgique" dont les compétences comprenaient l'exécution des travaux cartographiques, le contrôle de la publication, et la remise d'avis sur les programmes et les travaux scientifiques.

Le débat à la Société Géologique se prolongera par le dépôt d'une pétition aux Chambres. C'est en soutenant que cette pétition était mensongère que Ernest Van den Broeck (1851-1932) déclencha une vive polémique qui aboutira à son exclusion, avec Rutot, de cette société et à la création, en 1887 de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie. ayant son siège à Bruxelles, la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie. Dès la première année, la nouvelle Société comporta 176 membres effectifs, 61 associés et 50 honoraires, ce qui reflète bien le malaise des géologues belges ainsi partagés. Ces deux sociétés existent toujours mais ont fusionné, sous l'impulsion de M. Streel, pour devenir la nouvelle "GEOLOGICA BELGICA" dont l'auteurs de cet article est fier d'avoir assumé la première présidence (1994 - 1996). Le schisme, dont G. Vanpaemel (1996) a remarquablement décrit les premières péripéties tout en donnant un éclairage nouveau sur la querelle entre les deux groupes antagonistes, a donc duré plus de cent ans.. Selon cet auteur, Dewalque recherchait la reconnaissance de la géologie comme science pure, pratiquée exclusivement par des géologues professionnels. (A cette époque, les études de géologie n'existaient qu'à l'université de Liège et à l'Ecole des Mines du Hainaut). Pour Dupont, qui partageait sa passion pour la paléontologie et la préhistoire avec des amateurs, la géologie se devait d'être une science populaire. Elle avait en effet été popularisée par les ouvrages largement diffusés et plusieurs fois réédités de d'Omalius d'Halloy ainsi que par de nombreux paléontologistes amateurs fréquentant assidûment les collections du Musée. En conclusion, les disputes au sein de la communauté géologique belge résultaient des différences d'appréciations de la manière dont cette science devait être pratiquée.

Neuf planchettes étaient publiées lorsque les crédits furent suspendus par le Gouvernement en but aux critiques et aux attaques croissantes. Le Gouvernement décréta, le 16 décembre 1896, l'institution d'un nouveau Service géologique rattaché à l'Administration des Mines dont Michel Mourlon (1845-1915), qui avait été exclu du Service de la carte, devint le premier directeur. ( Le premier ministre et futur prix Nobel Auguste Beernaert était son beau-frère). La direction du Musée n'y collaborera pas. Ed. Dupont se releva difficilement de sa défaite ; il entreprit d'abord un voyage au Congo, puis il multiplia ses

recherches sur les calcaires dévoniens et carbonifères et sur les fouilles méthodiques dans les cavernes de la province de Namur. Après 41 années de direction, Dupont quitta, en 1909, le Musée d'Histoires naturelles et mourut à Cannes en 1911.

#### 5.- La Carte géologique de Belgique à l'échelle 1/40.000°.

En 1889, suite aux projets de Dewalque, une "Commission géologique de Belgique" ressortant au Ministère de l'Agriculture voyait le jour. Elle était composée d'un Conseil de direction et d'un nombre indéterminé de collaborateurs. Ce conseil arrête la légende de la carte, détermine les conditions de levés et assure l'unité scientifique de l'oeuvre. La publication est effectuée par l'Institut cartographique militaire à l'échelle du 1/40.000°. Cette organisation fonctionnera régulièrement de 1890 à 1903 et aboutira à la réalisation de la presque totalité de la couverture à 1/40.000°. La dernière planchette de la carte, celle d'Hastière-Dinant, sera publiée en 1919 après la Grande Guerre. Pour la réalisation de cette carte, les conventions prévoient que les collaborateurs s'engagent à remettre une carte au 1/20.000°, comprenant les affleurements, les limites géologiques, etc... et une carte au 1/40.000° destinée à la publication après les indications du Conseil. Comme les collaborateurs étaient responsables d'une planchette, plutôt que d'un étage comme précédemment, l'échelle stratigraphique, élaborée par le Conseil de direction était imposé aux collaborateurs. Ceux-ci gardaient par contre toute leur liberté pour leur carte à l'échelle 1/20.000°. Le retard dans la publication de la planchette de Dinant était, entre-autres causé par la difficulté de l'élaboration de la légende du Dévonien et du Carbonifère, et en particulier au figuré du Waulsortien, de la dolomie et de la Grande Brèche.

Parallèlement à la publication des cartes à 1/40.000°, l'Institut cartographique militaire procédera à l'impression d'une carte d'ensemble à 1/160.000° qui sera exposée une première fois à l'exposition internationale de Liège en 1905.

La Belgique pouvait s'enorgueillir de posséder la première carte géologique à grande échelle au monde et plus d'un pays d'Europe devra attendre des dizaines d'années pour obtenir un résultat semblable.

#### 6.- La carte au 1/25.000° du Conseil géologique.

Considérant que l'exploration du sous-sol ne peut jamais être considérée comme terminée, un arrêté royal du 30 mai 1919 instituera un "Conseil géologique" qui aura, au seul point de vue scientifique, à donner son avis sur toutes les questions qui lui seront soumises.

L'activité de ce nouveau Conseil se bornera en la publication, en 1929, de la "Légende générale de la carte géologique détaillée de la Belgique" et l'année suivante d'une annexe relative aux "Ressources du sol belge en matières utiles".